ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OCPM DE 2022

DATE : VENDREDI 24 JUIN 2022
HEURE : 16 H À 17 H HAE
EN PERSONNE : SALLE DE BAL ET FOYER
FAIRMONT LE CHÂTEAU FRONTENAC
VIRTUELLEMENT : PRÉ-INSCRIPTION REQUISE POUR LE WEBINAIRE ZOOM

ORDRE DU JOUR

Points de l'ordre du jour	
1.	**Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour** ***Motion proposée** : Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 24 juin 2022 tel que distribué.*
2.	**Proces-verbal de l'AGA de 2021 tenue en format virtuel** ***Motion proposée :** Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du 23 juin 2021 tel que distribué.*
3.	**Rapport du président**
4.	**Rapport de la trésorière**
	a. États financiers vérifiés de 2021 ***Motion proposée :** Il est proposé d'accepter les états financiers vérifiés tels que présentés.* b. Nomination du vérificateur des états financiers de 2022 ***Motion proposée :** Il est proposé de nommer Kelly Huibers McNeely à titre de vérificateur général pour l'exercice 2022.*
6.	**Rapport des nominations** *Annonce des nouveaux membres du conseil d'administration (CA) de l'Organisation canadienne des physiciens médicaux (OCPM) et reconnaissance des membres sortants :* • *Horacio Patrocinio, président sortant* • *Nicolas Ploquin, secrétaire* • *Nancy Barrett, directrice générale*
7.	**Levée de la séance** ***Motion proposée :** Il est proposé de lever l'assemblée générale de l'OCPM.*

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

AVIS est donné que l'Assemblée générale annuelle (AGA) des membres de l'**ORGANISATION CANADIENNE DES PHYSICIENS MÉDICAUX (OCPM)** aura lieu en personne à la salle de Bal et au Foyer du Fairmont Le Château Frontenac, à Québec **et** électroniquement par webinaire Zoom le **24 juin 2022, de 16 h à 17 h HAE** aux fins suivantes :

1. Pour recevoir les États financiers vérifiés de l'OCPM pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.
2. Pour annoncer les nouveaux membres du CA de l'OCPM.
3. Pour traiter tous les autres points présentés de manière convenable avant la réunion.

Pour en savoir plus, veuillez télécharger la **trousse de l'AGA de l'OCPM de 2022** à [LIEN].

POUR VOUS PRÉPARER :

1. Si vous prévoyer participer **en personne** : Veuillez vous joindre à nous à la Salle de bal du Fairmont Château Frontenac à Québec le 24 juin 2022, à 16 h HAE.
2. Si vous prévoyez participer **électroniquement par l'entremise du webinaire Zoom** : Vous devez vous pré-inscrire pour le 22 juin 2022 à 16 h HAE. Vous recevrez sous peu par courriel les détails pour vous inscrire et un lien pour rejoindre la réunion à l'avance.

L'AGA de l'OCPM est une occasion importante pour les membres de participer aux activités de l'organisation. Nous espérons que le modèle hybride que nous utilisons permettra au plus grand nombre possible de nos membres de participer.

Merci au nom du CA de l'OCPM.

COMP Canadian Organization of Medical Physicists | OCPM Organisation canadienne des physiciens médicaux

Assemblée générale annuelle de 2021
PROCÈS-VERBAL
Zoom
le mercredi 23 juin 2021 à 15 h 40 HAE

Président : Wayne Beckham
Secrétaire de séance : Nicolas Ploquin

1. **Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Organisation canadienne des physiciens médicaux (OCPM)**
   W. Beckham ouvre la séance à 15 h 40 HAE.

   Motion 2021-06-23-01
   Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2. **Procès-verbal de l'AGA de 2020 tenue en format virtuel**
   Le procès-verbal a été distribué par courriel et affiché sur le site Web.

   Motion 2021-06-23-02
   Il est proposé d'adopter le procès-verbal tel que distribué.

3. **Rapport du président**

   HP se souvient de membres qui sont décédés durant l'année :
   Dre Anna Celler (1951-2020)
   Dr Alastair Baillie (1951-2020)

   Des réalisations notables des membres
   Les réalisations des membres suivants sont célébrées :

   - **James Robar** — récipiendaire du Prix du gouverneur général pour l'innovation pour les appareils d'impression 3D qui améliorent le traitement du cancer (2021).
   - **Piotr Slomka** — récipiendaire du Prix Hermann Blumgart pour ses contributions scientifiques au domaine de la médecine nucléaire cardiovasculaire et son service au Conseil cardiovasculaire (2020).

   WB présente le conseil d'administration courant de l'OCPM, l'infrastructure de l'OCPM et ses comités et sous-comités actifs. Il y a actuellement sept comités : Communications, Imagerie, Comité consultatif pour l'assurance de la qualité et la protection (QARSAC), Prix et mises en candidature, Affaires professionnelles, Sciences et éducation et huit sous-comités : Rencontre scientifique annuelle (RSA), Radioprotection, Comité des femmes, Conseil étudiant, École d'hiver, Histoire de l'OCPM, Directeurs de programmes de résidence, réseau des résidents et plusieurs groupes de travail.

   Le président remercie tous les bénévoles de l'OCPM, qui ont à cœur d'assurer le succès de l'organisation.

   W. Beckham présente les statistiques sur les adhésions.

   Données démographiques sur les membres :
   Nombre total de membres : 773 (diminution par rapport à 819 en 2020)

Types d'adhésion :

Membres titulaires : 80 %
Membres associés : 4 %
Membres étudiants 15 %
Membres à la retraite : 1 %

Lieu de travail des membres :
Résultats de 593 répondants au sondage de 2020 sur la rémunération professionnelle.

47 % du secteur hospitalier
44 % du secteur des centres de cancérologie
16 % du secteur universitaire
6 % du secteur public
7 % du secteur privé

Participation
W. Beckham rend compte de la participation des membres, notamment le fait que 38 % des membres ont publié un article mentionné dans Sosido en 2020. En tout, 510 articles ont été publiés par 308 auteurs en 2020.

Le point sur la dimension stratégique
W. Beckham fait le point sur les 5 points stratégiques visés pour 2020-2022 :

1. **Représentation des intérêts**
2. **Réseautage et participation des membres**
3. **Acquisition et diffusion des connaissances**
4. **Partenariats stratégiques**
5. **Gouvernance et administration**

Point stratégique 1 : Représentation des intérêts

Objectif principal : Veiller à ce que la physique médicale soit largement reconnue comme une composante intégrale de la recherche, de l'innovation et de la technologie dans le domaine des soins de santé.
Objectif secondaire : Être la voix nationale reconnue de la profession de la physique médicale et de la pratique sécuritaire et de haute qualité de la physique médicale au Canada.

1. Leadership dans l'élaboration d'une voie d'avenir pour le Partenariat canadien pour la qualité en radiothérapie (PCQR).
2. Lancement d'une campagne de sensibilisation en réponse à la fermeture de 58 programmes de premier cycle, dont celui de la physique à l'Université Laurentienne.
3. Protocole d'entente avec l'Association canadienne des radiologistes concernant un programme national d'agrément en commençant par la tomodensitométrie et l'imagerie par résonance magnétique.

Partenariat avec l'American Association of Physicists in Medicine (AAPM) pour contribuer à l'initiative CodeX visant à normaliser et à intégrer de nombreux éléments de données afin d'améliorer les soins et la recherche en cancérologie.

Point stratégique 2 : Réseautage et participation des membres

Objectif principal : Établir un réseau national extrêmement efficace où toute la communauté canadienne de la physique médicale peut communiquer et interagir.
Objectif secondaire : Atteinte et maintien d'un niveau élevé de participation des membres.

1. Actualisation du Code d'éthique pour améliorer collectivement les valeurs de diversité et d'équité que les physiciens médicaux cherchent à atteindre (encore en cours).
2. Record atteint pour le nombre d'inscriptions à notre Rencontre scientifique annuelle virtuelle de 2021 et à l'École d'hiver canadienne.
3. Sondage sur l'équité, la diversité et l'inclusion.
4. Planification par le Comité des sciences d'une rencontre des chefs de département de physique médicale à l'automne pour promouvoir et favoriser la recherche.

Point stratégique 3 : Acquisition et diffusion des connaissances

Objectif principal : S'assurer que les physiciens médicaux de partout au Canada puissent créer du contenu scientifique et professionnel pertinent et y avoir accès.
Objectif secondaire : Veiller à ce que le contenu scientifique approprié créé par les membres soit disponible à tous les membres.

1. Les membres ont publié 510 articles dans des revues à comité de lecture; l'OCPM a communiqué les réalisations accomplies dans des bulletins électroniques réguliers.
2. L'atelier de mammographie que nous avons organisé en avril a accueilli 81 participants (le double du nombre de 2019).
3. En collaboration avec le PCQR, lancement de deux nouvelles lignes directrices de contrôle de la qualité technique pour les TEP/TDM et l'IRM.

Point stratégique 4 : Partenariats stratégiques

Objectif principal : Tirer parti de la capacité de l'OCPM et en accroître l'impact en établissant des partenariats stratégiques.
Objectif secondaire : Accroître le profil et la sensibilisation de l'OCPM par l'entremise de partenariats stratégiques

1. Continuer à entretenir des relations avec les autres organisations clés comme le Collège canadien des physiciens en médecine (CCPM), l'Association canadienne des radiologistes (ACR), l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM), l'Association canadienne de radio-oncologie (ACRO) et la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Point stratégique 5 : Gouvernance et administration

Objectif principal : Gestion des programmes et des activités de l'OCPM le plus efficacement possible.

1. Amélioration de la section réservée aux membres du site Web de l'OCPM pour renforcer la valeur offerte aux membres.
2. Mise à profit du passage vers les réunions virtuelles pour accroître la participation des membres et réduire les coûts des réunions et des activités.
3. Élaboration d'un processus d'évaluation complet du conseil d'administration pour s'assurer du fonctionnement optimal du conseil d'administration.

4. Lancement d'un cadre d'équité pour s'assurer que l'OCPM se préoccupe plus de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

Déclarations, politiques et processus nouveaux de l'OCPM

1. NOUVELLES POLITIQUES

    - Politique sur les comportements inappropriés dans les activités parrainées par l'OCPM.
    - Membres FOCPM décédés ou retraités.

2. POLITIQUES RÉVISÉES
    - Politique sur les conflits d'intérêts.
    - Politique sur le processus de mise en candidature pour les postes de membre du conseil d'administration de la Commission d'accréditation des programmes éducatifs en physique médicale (CAMPEP).
    - Politique sur les membres retraités.
    - Politique d'annonce de décès des membres.

Activités à venir
L'École d'hiver de 2022 aura lieu en format virtuel et aura pour thème le perfectionnement professionnel.

La Rencontre scientifique annuelle de l'OCPM de 2022 aura lieu du 22 au 25 juin 2022 au Fairmont Le Château Frontenac, à Québec.

4. Rapport financier — Young Lee, trésorière
Young Lee présente un examen des finances de 2020, les états financiers vérifiés de 2020, un sommaire financier et un examen visant les cinq dernières années.

Elle présente le bilan. Les comptes demeurent sains. Les membres peuvent consulter le rapport vérifié.

Certains des projets spéciaux inclus dans le budget pour 2022 étaient les suivants :
- La planification stratégique et opérationnelle.
- L'élargissement de la collecte de données pour le rapport du sondage sur la rémunération professionnelle.
- Le Fonds d'innovation de la CCSN.

Budget de 2021

YL mentionne que le conseil d'administration a tiré plusieurs leçons de notre première année de pandémie en 2020 et que le budget de 2021 reflète les effets attendus en raison des restrictions courantes en matière de voyages :
- Les recettes des conférences pourraient être touchées en raison de la tenue des réunions virtuelles.
- Pas de réunions en personne.
    - Moins de voyages.
    - Plus d'animation virtuelle.

Nomination du vérificateur des états financiers de 2021

Les membres nomment à chaque assemblée annuelle un vérificateur chargé de passer au crible les comptes de l'organisation et d'en faire rapport aux membres à la prochaine réunion annuelle.

Motion 2021-06-23-03
Il est résolu de confier la vérification des états financiers de 2021 à Nephin Winter Bingley.

5. Modification des Règlements administratifs

WB présente une modification des Règlements administratifs proposée par le conseil d'administration
Article 4,01 :

Éliminer des Règlements administratifs

Une (1) personne représentant le conseil d'administration du CCPM élue à titre d'administrateur général.
Cela laisse deux (2) autres postes d'administrateurs généraux qui seront pourvus par voie d'élection au besoin.

Remplacer par

Cela laisse trois (3) autres postes d'administrateurs généraux qui seront pourvus par voie d'élection au besoin.

WB présente la raison d'être de cette modification :

1. Les relations entre l'OCPM et le CCPM ont évolué au fil des ans. Les deux organisations ont officialisé leurs relations et leur communication continue récemment comme suit :
    - En établissant un protocole d'entente décrivant les principes directeurs des relations entre l'OCPM et le CCPM.
    - En établissant un contrat de 3 ans qui décrit les obligations des deux organisations et les détails du soutien financier de l'OCPM pour les dépenses du CCPM qui ne sont pas directement liées à la prestation de son programme de certification.
    - La tenue d'une réunion des comités exécutifs des deux organisations au moins une fois par année.
2. Conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, le devoir de tous les membres du conseil d'administration, y compris le représentant du conseil d'administration (CA) du CCPM qui agit à titre d'administrateur général, est d'agir dans l'intérêt supérieur de l'organisation qu'il sert, c'est-à-dire l'OCPM. S'il devait agir dans l'intérêt supérieur du CCPM plutôt que dans celui de l'OCPM, il serait en violation de la loi et en situation de conflit d'intérêts.
3. Compte tenu des exigences de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et du fait que la relation entre l'OCPM et le CCPM est clairement définie et accompagnée de mécanismes précis de communication, il n'y a pas d'avantage pour le CCPM à ce que l'un des membres de son conseil d'administration siège au conseil d'administration de l'OCPM.

Motion 2021-06-23-04

Que la modification proposée des Règlements administratifs de l'OCPM soit adoptée

6. Rapport nominations

Le conseil d'administration de l'OCPM est formé de 12 membres : cinq dirigeants (président, président sortant, vice-président, trésorière et secrétaire), un représentant du CCPM et six administrateurs généraux.

Les membres suivants du CA poursuivront leurs mandats comme suit :

- **Wayne Beckham** entreprendra la deuxième année de son mandat de deux ans à titre de président de l'OCPM.
- **Boyd McCurdy** entreprendra la deuxième année de son mandat de deux ans à titre de vice-président de l'OCPM.
- **Horacio Patrocinio** entreprendra la deuxième et dernière année de son mandat à titre de président sortant.
- **Nic Ploquin** entreprendra la troisième année de son mandat de trois ans à titre de secrétaire de l'OCPM.
- **Young Lee** entreprendra la deuxième année de son deuxième mandat de trois ans à titre de trésorière de l'OCPM.
- **Michelle Nielsen** entreprendra la deuxième année de son deuxième mandat de trois ans à titre d'administratrice générale.
- **Thor Bjarnason** entreprendra la deuxième année de son deuxième mandat de trois ans à titre d'administrateur général.
-

Les mandats des membres suivants du conseil d'administration se termineront à la fin à l'AGA de 2021 :

- **Geneviève Jarry** terminera son mandat à titre d'administratrice générale et de représentante du CCPM.
- **Atiyah Yahia** terminera son deuxième mandat de trois ans à titre d'administratrice générale.
- **Charles Kirkby** terminera son premier mandat de trois ans à titre d'administrateur général.
- **Marija Popovic** terminera son premier mandat de trois ans à titre d'administratrice générale.
- **Joseph E. Hayward** terminera son premier mandat de trois ans à titre d'administrateur général.

Un appel de candidatures afin de pourvoir les quatre postes libres a été diffusé aux membres par l'entremise d'InterACTIONS et du bulletin électronique. L'appel a également été affiché sur le site Web de l'OCPM.

Les trois titulaires admissibles ont exprimé leur intérêt à accomplir un deuxième mandat; quatre mises en candidature supplémentaires ont été reçues pour un total de 7 candidatures.

Reconnaissant que les titulaires admissibles ont indiqué une préférence pour un portefeuille spécifique, les élections pour les quatre postes ont été effectuées selon les paramètres suivants. 256 des 610 électeurs admissibles ont soumis des votes, soit un total de 42 %.

Les directeurs généraux nouvellement élus sont :

Lesley Baldwin, administratrice générale, présidente Comité des communications.

Charles Kirkby : administrateur général, président du Comité des affaires professionnelles.

Marija Popovic : administratrice générale, présidente du Comité de l'éducation.

Georgi Pang : administrateur général, président du Comité des sciences.

Présentations aux membres sortants du CA

Geneviève Jarry a siégé au CA de l'OCPM pendant 2 ans à titre d'administratrice générale et de représentante du CCPM. Elle a joué un rôle clé comme suit : (1) en renforçant les relations entre le CCPM et l'OCPM et (2) en participant au groupe de travail sur le profil des compétences de base.

Atiyah Yahia a siégé au CA de l'OCPM pendant 6 ans à titre d'administratrice générale et de présidente du Comité des communications. Elle a joué un rôle clé en ce qui a trait à ce qui suit :

- La création d'un processus de publication des rapports de l'OCPM dans le Journal of Applied Clinical Medical Physics (JACMP).
- La réalisation des efforts de l'OCPM en vue de la Journée internationale de la physique médicale.
- Les ateliers sur la mammographie.
- L'amélioration de la gouvernance globale de l'OCPM.

Joseph E. Hayward a siégé au CA de l'OCPM pendant trois ans à titre d'administrateur général et de président du Comité des sciences. Il a joué un rôle clé en ce qui a trait à ce qui suit :

- La création du Comité des sciences.
- La tenue d'un sondage pour documenter le rôle des physiciens médicaux dans le service clinique, la consultation, la Recherche et le Développement et l'enseignement.
- La création d'un groupe de travail chargé de recommander des stratégies visant à favoriser une culture de la recherche dans le milieu clinique.

7. Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 5 HAE.

CANADIAN ORGANIZATION
OF MEDICAL PHYSICISTS
FINANCIAL STATEMENTS
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2021

CONTENTS

Independent Auditor's Report

Balance Sheet

Statement of Changes in Net Assets

Statement of Revenues and Expenditures

Statement of Cash Flow

Notes to Financial Statements

NEPHIN WINTER BINGLEY
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Members:

Opinion

We have audited the accompanying financial statements of Canadian Organization of Medical Physicists which comprise the balance sheet as at December 31, 2021, and the statements of changes in net assets, revenue and expenditures and cash flow for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Canadian Organization of Medical Physicists as at December 31, 2021, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with Accounting Standards for Not-For-Profit Organizations (ASNPO).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Organization in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with ASNPO and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Organization's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Organization or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Organization's financial reporting process.

12 Russell St. E., Smiths Falls, ON K7A 1E8 - Tel. (613) 283-0404 1-800-470-3670 Fax (613) 283-5926

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian Auditing Standards (CASs), we exercise professional judgement and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks and obtain evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations or the override of internal control.

Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Organization's internal control.

Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Organization to cease to continue as a going concern.

Evaluate the overall presentation, structure, and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Nephin Winter Bingley

Smiths Falls, Ontario
April 28, 2022

Nephin Winter Bingley
Chartered Professional Accountants
Robert Winter CPA,CA, Partner

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

BALANCE SHEET

AS AT DECEMBER 31, 2021

	2021	2020
ASSETS		
CURRENT		
Cash	$ 339,431	$ 340,519
Accounts receivable - trade	6,181	11,317
- other	12,751	14,387
Prepaid expense	72,866	74,883
	$ 431,229	$ 441,106
LIABILITIES		
CURRENT		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 28,034	$ 45,543
Due to Canadian Partnership for Quality Radiotherapy	-	29,751
Deferred revenue	80,828	92,614
	108,862	167,908
NET ASSETS	322,367	273,198
	$ 431,229	$ 441,106

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS

FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2021

	2021	2020
UNRESTRICTED		
Balance, beginning of year, as originally reported	$ -	$ 247,952
Prior period adjustment (note 7)	-	14,994
Balance, beginning of year, as restated	273,198	262,946
Excess of revenues over expenditures	49,169	10,252
Balance end of year	322,367	273,198
RESTRICTED		
Balance beginning of year	-	10,430
Transfer of Radiant funds to revenue	-	(10,430)
Balance end of year	-	-
Total net assets	$ 322,367	$ 273,198

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

STATEMENT OF REVENUES AND EXPENDITURE

FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2021

	2021	2020
REVENUES		
Advertising revenue	$ 32,965	$ 35,041
ASM revenue	125,063	70,000
Interest	1,162	1,679
Membership dues	181,300	184,807
Mammography workshop and imaging lecture series	15,340	-
Winter school	59,850	76,760
CNSC contribution revenue	29,850	29,150
Miscellaneous revenue	315	315
	445,845	397,752
EXPENDITURES		
Public relations	2,289	3,817
Awards	3,728	392
Newsletter/ePub./Ebroadcast	24,933	17,149
Women's comm. initiatives	-	111
EDI initiatives	1,600	-
Annual scientific meeting	72,902	4,005
Student support	-	362
JACMP publications	775	-
YIS presentation CAP	75	-
Continuing education grants	4,100	1,200
Mammography workshop & imaging lecture series	11,698	-
Winter school operating expense	29,507	74,652
Special projects, including CNSC	29,850	50,177
CCPM	25,894	37,661
Governance	-	20,815
Management services (note 5)	152,940	149,940
Bank charges and ecommerce fees	10,473	6,591
Office expense	3,579	7,581
Technology	10,254	2,880
Translations	6,097	4,770
Insurance	2,632	2,047
Professional fees	3,350	3,350
	396,676	387,500
EXCESS OF REVENUES OVER EXPENDITURES	$ 49,169	$ 10,252

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

CANADIAN ORGANIZATION OF MEDICAL PHYSICISTS

STATEMENT OF CASH FLOW

FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2021

	2021	2020
OPERATING ACTIVITIES		
Excess (deficiency) of revenues over expenditures	$ 49,169	$ 10,252
CHANGES IN CERTAIN NON-CASH OPERATING ASSETS AND LIABILITIES		
Amounts receivable	6,772	6,385
Prepaid expense	2,017	(34,690)
Accounts payable and accrued liabilities	(17,509)	7,080
Due to Canadian Partnership for Quality Radiotherapy	(29,751)	(69,254)
Adjustment re: Deferred revenue (note 7)	14,994	-
Deferred revenue	(26,780)	(17,701)
	(50,257)	(108,180)
INCREASE (DECREASE) IN CASH	(1,088)	(97,928)
CASH, BEGINNING OF YEAR	340,519	438,447
CASH, END OF YEAR	$ 339,431	$ 340,519

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

1. ORGANIZATION

The Canadian Organization of Medical Physicists (COMP) is a not-for-profit organization. The purpose of COMP is to encourage the application of physics in medicine. COMP accomplishes this through promotion of scientific knowledge, education, information and a forum for consensus-building.

COMP is exempt from income taxes under section 149 of the Income Tax Act.

2. GENERAL

Basis of Presentation:

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

(a) ***Basis of accounting***

Revenue and expenditures are recorded on the accrual basis whereby they are reflected in the accounts in the period in which they have been earned and incurred respectively, whether or not such transactions have been finally settled by the receipt or payment of money.

(b) ***Revenue Recognition***

The Organization follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Restricted investment income is recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted investment income is recognized as revenue when earned.

Membership dues are recognized in the year they pertain to. Scientific meeting and winter school revenue is recognized when the event is held.

(c) ***Use of estimates***

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts recorded in the financial statements and notes to the financial statements. Estimates are used for, but not limited to, the calculation of accrued interest receivable, allowance for doubtful accounts and accounts payable and accrued liabilities. These estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the organization may undertake in the future. Actual results may differ from these estimates.

4. FINANCIAL INSTRUMENTS

The Organization's financial instruments consist of cash, investments, accounts receivable and accounts payable and accrued liabilities. The carrying amounts reported on the balance sheet for these financial instruments approximate fair market values due to their immediate or short-term maturities. Unless otherwise noted, it is management's opinion that the Organization is not subject to significant interest rate risk and credit risk arising from these financial statements.

There is no foreign currency risk.

The liquidity risk is constantly monitored through current and future cash flows and financial liability maturities.

The Organization's exposure to and management of risk has not changed materially since December 31, 2019.

5. CONTRACTUAL OBLIGATION

The organization has contracted for management services for the a three year period commencing January 1, 2022 through December 31, 2024. The annual fee is $175,000 plus an annual 2.5% cost of living increase. Either party may terminate the contract on 90 days notice.

6. COMPARATIVE FIGURES

Certain of the comparative figures have been reclassified to conform with the current year presentation.

7. PRIOR PERIOD ADJUSTMENT

During fiscal 2021 it was determined that the 2019 deferred revenue related to CNSC funding and related expenses was overstated by $14,994. This has been corrected by adjusting the opening equity for 2020.